



COMMUNE D'AVUSY

CH-1285 Athenaz

MOTION N° 01-2026

**Proposition de motion relative au remplacement
du skatepark par un pumptrack sur
la place de jeux d'Athenaz**

Considérant :

- que le skatepark situé sur la place de jeux d'Athenaz constitue aujourd'hui un équipement vieillissant, peu adapté aux usages actuels, et ne répondant plus entièrement aux besoins des jeunes de la commune ;
- qu'afin d'améliorer l'offre sportive, ludique et intergénérationnelle de la commune, il apparaît pertinent d'envisager une alternative moderne et polyvalente ;
- que les pumptracks se révèlent être des installations attractives, sûres et accessibles à un large public ;

Vu l'article 33 du règlement du Conseil municipal du 9 décembre 2008,

Sur proposition des signataires,

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 3 février 2026,

INVITE LE CONSEIL ADMINISTRATIF

Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

1. À analyser la faisabilité du remplacement du skatepark par un pumptrack ;
2. À examiner plusieurs variantes de conception ;
3. À évaluer l'intégration paysagère, la sécurité et l'usage scolaire ;
4. À présenter un rapport d'étude au Conseil municipal.

Signataires : Claude BAGNOUD, Françoise CERUTTI, Candice EISSLER GROS, Alain FILOGRANA, Patrick FISCHLER, Lucien HOTTELIER, Johann ROSATTI



Françoise CERUTTI,
Présidente du Conseil municipal

Avusy, le 12 février 2026